

Italie, Espagne et Grèce

Des filières blé dur en pleine évolution

Grâce à l'Italie, l'Espagne, la Grèce et la France, l'UE est le 1^{er} producteur mondial de blé dur. La concurrence internationale et la dernière réforme de la PAC pourraient contribuer à faire souffrir fortement ces filières, à moins qu'elles puissent s'unir et mieux s'organiser.



La Sicile est l'une des principales régions productrices de blé dur en Italie.

Avec une production mondiale comprise entre 30 et 37 Mt/an, le blé dur fait figure de céréale mineure face au blé tendre (580 Mt/an) ou au riz (530 Mt/an). Né dans les régions entourant la Méditerranée : Afrique du Nord, sud de l'Europe, Turquie et Syrie, le blé dur est aussi cultivé au nord des États-Unis et au sud du Canada (*figure 1*). La *figure 2* permet de se rendre compte de la nette bipolarisation de la production, le bassin méditerranéen représentant près de 50 % de la production et l'Amérique du Nord 20 %. Avec une production de près de 9 Mt/an, l'Union Euro-

péenne à 15, grâce à l'Italie, l'Espagne, la France et la Grèce est le premier producteur mondial de blé dur (*figure 3*).

En dehors de l'UE, des États-Unis et du Canada, les autres producteurs de blé dur sont la Turquie (3,3 Mt), la Syrie (de 1,1 Mt au début des années 90 à 2,8 Mt en 2003), le Kazakhstan (en moyenne 2,2 Mt/an), l'Australie et le Mexique (de 0,35 Mt pour 1992/93 à 1,1 Mt pour 2002/03).

Complémentarités européennes

L'Espagne, la Grèce et la France sont excédentaires en blé dur tandis que l'Italie est déficitaire. Cette situation en-

traîne de nombreux échanges intra et extra-communautaires (*figure 4*).

La France, avec un rendement moyen de 50 q/ha, produit 1,5 Mt/an de blé dur dont 800 Kt sont exportées chaque année, essentiellement vers l'Italie et l'Allemagne. Pour des raisons de prix et de qualité, 80 à 250 Kt/an de blé provenant principalement d'Espagne sont importées.

En Italie, la superficie récoltée est de 1,7 Mha et permet, avec un rendement de 24 q/ha, une production de 4 Mt (\pm 500 Kt). Plus de la moitié du blé dur provient de l'Italie du Sud (Pouilles, Sicile, Basilicate). Dans le nord, la pro-

Anaïs Riffiod
Marie Berman
ESA/ISARA

Jean-Philippe Leygue
jp.leygue@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS – Institut du végétal

N.B. : Cet article est basé sur des enquêtes conduites en 2004 par ARVALIS-Institut du végétal auprès des acteurs ou experts des filières blé dur en Italie, Espagne et Grèce. Les chiffres donnés pour ces pays sont des moyennes des 5 dernières années. Les indicateurs donnés pour la France en référence sont issus du "Mémoire pour le développement durable de la filière blé dur française", ITCF 2003.

Qualité variable suivant les pays

Quel que soit le pays, il est difficile de déterminer une qualité nationale puisqu'elle est différente chaque année. (tableau 1).

Néanmoins, de manière générale, les blés grecs pourraient être améliorés au niveau de la vitrosité et de la couleur. En Italie, le gluten est parfois faible. Le taux de protéines est une caractéristique limitante de la qualité du blé espagnol. Contrairement au blé français, apprécié pour sa couleur, la moucheture et le mitadinage ne pénalisent pas les pays d'Europe du Sud.

Globalement, la véritable faiblesse en terme de qualité vient des pratiques de stockage trop souvent inadaptées à la conservation des propriétés physico-chimiques du grain. La pratique de nombreux mélanges par les négociants est un frein supplémentaire à la qualité.

Une culture soutenue par l'UE

Le blé dur a connu des changements de régime de subvention liés à l'évolution de la PAC. À partir de 1976, l'aide à la tonne a été transformée en aide à l'hectare et sa distribution est alors restée limitée à des zones dites traditionnelles.

La réforme de la PAC en 1992 a conduit à la fixation d'un prix d'intervention unique pour toutes les céréales, entraînant ainsi la baisse des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation. Or, le prix d'intervention du blé dur était initialement bien plus élevé que celui des autres céréales. Pour compenser les effets potentiellement négatifs de cette réforme sur le revenu des producteurs, il a été décidé d'attribuer, en plus des aides directes à l'hectare (paiement compensatoire), une aide spécifique aux producteurs de blé dur en zones traditionnelles,

puis aussi en zones non traditionnelles.

Avec la réforme de la PAC du 26 juin 2003, l'UE choisit d'orienter sa politique vers un système d'aides lié à l'histoire de l'exploitation agricole, déconnecté de l'acte de production. Par ailleurs, elle a aussi décidé de réduire progressivement l'aide spécifique aux zones traditionnelles et de supprimer celle liée aux zones non traditionnelles. Ainsi, les surfaces dédiées au blé dur devraient davantage évoluer en fonction de l'attractivité des prix du marché.

De plus, la Commission a instauré un système de recouplage des aides. Les États membres sont libres d'opter pour un découplage total à la production (100 %) ou bien un découplage partiel (75 %). Le blé dur dispose là encore d'un traitement spécifique puisqu'il peut bénéficier, selon la volonté de chaque pays, d'un re-couplage à 40 %.

Enfin, dans les zones traditionnelles, une prime à la qualité de 40 €/ha est introduite, indépendamment des droits calculés. Cette prime sera couplée aux surfaces déclarées dans la limite des SMG (Superficie Maximum Garantie) actuellement en vigueur. Les agriculteurs auront l'obligation d'utiliser des semences certifiées, inscrites dans une liste définie.

En Espagne, Grèce et Italie, le blé dur est une culture traditionnelle qui ne présente pas souvent d'alternative. La mise en place de la nouvelle réforme de la PAC sème le doute dans l'esprit des agriculteurs et on entend déjà que la production risque de chuter d'un tiers dans les trois pays. En effet, nombre d'agriculteurs rencontrés, tous pays confondus, s'accordent à dire que s'ils ne percevaient pas d'aides européennes spécifiques, ils ne poursuivraient pas la culture de blé dur. Les craintes sont surtout présentes en Italie qui est aujourd'hui,

à la mise sous presse, le seul des pays producteurs de l'UE à avoir opté pour un découplage total.

Désengagement des agriculteurs

Alors qu'en France, 9 exploitants sur 10 sont membres d'une coopérative, les agriculteurs en Europe du Sud font preuve d'une faible tendance à l'associationnisme. En Grèce, même si les experts annoncent que plus de 50 % des agriculteurs appartiennent à une coopérative, il n'en reste pas moins que ceux-ci ne choisissent pas systématiquement de leur vendre le blé récolté. En Italie, les producteurs sont passifs et fortement individualistes. En Espagne, l'existence des haciendas (exploitations de plus de 3 000 ha) explique en partie l'individualisme des producteurs : avec de telles superficies, une indépendance commerciale est plus évidente.

Pour beaucoup, ce peu d'enthousiasme ne changera pas, du moins pour la culture du blé dur. Cette céréale est bien valorisée d'un point de vue commercial et sa demande est constante : l'intervention d'une coopérative ne semble pas toujours nécessaire.

Enfin, on constate que, dans les trois pays, Italie, Espagne et Grèce, une part non négligeable des producteurs fait appel à un tiers pour la réalisation des gros travaux agricoles. Ce tiers peut être un autre agriculteur ou une société privée. Ainsi, en Italie, on assiste depuis une dizaine d'années à une diversification de l'activité de producteurs. C'est le cas des propriétaires qui n'ont pas réussi à développer leur exploitation agricole ou bien qui ont hérité de lopins de terre dont ils ne souhaitent pas se séparer. En Grèce, environ 40 % des producteurs vivent majoritairement d'un autre revenu que celui dégagé par le résultat de leur travail agricole. En Espagne, ce sont surtout les agriculteurs en possession de petites

La qualité moyenne des blés en Italie, Espagne, Grèce et France pour une année normale

PAYS	PS (Kg/ha)	Vitrosité (%)	Taux de protéines (% MS)	Couleur	Indice de gluten	GMF*
Espagne	78/79	> 80	12	nc	médium	bas
Grèce	78	75	13/14	médium	médium +	bas
Italie	> 80	> 75	13	bon +	médium	bas
France	> 78	> 82	> 13,5	bon +	bon +	bon/variable

* grains germés mouchetés fusariés

Sources : Dires d'experts, 2004



Essais semences en Andalousie.

Le port de Cadix est un des principaux lieux d'exportations de blé dur en Espagne.

surfaces qui font appel à ces personnes.

Les négociants privés, acteurs du marché

En France, les principaux collecteurs de blé dur sont d'origine coopérative. En Espagne, Italie et Grèce, les négociants dans la collecte du blé dur sont plus importants. Plus souples que les coopératives, ils sont en général plus rapides dans leur prise de décision au moment des ventes de blé. Ils sont par ailleurs nombreux et de tailles diverses. On les trouve le plus souvent sur tout le territoire, bien que plus présents dans la moitié sud de l'Espagne et de l'Italie.

Petits et gros négociants réalisent des affaires entre eux. Des transactions peuvent également avoir lieu entre négociants de même envergure. D'une manière générale, tous profitent des fluctuations des prix du marché pour réaliser des bénéfices.

Les négociants privés sont connus pour leur côté opportuniste. Ils achètent tout type de blé et font des mélanges afin d'obtenir des lots de qualité standard. Ils tiennent peu compte de la qualité, leur considération première concernant le prix. La majorité d'entre eux ne rémunère pas les agriculteurs en fonction de la qualité du blé produit. Ces pratiques peu rigoureuses sont souvent critiquées par l'aval de la filière.

Contrairement aux coopératives, les négociants payent rapidement les agriculteurs dans un délai de deux à quatre jours. Il est courant de les voir leur concéder des acomptes et de leur proposer une avance sur les achats d'intrants.

Autrefois, simples acteurs du marché national, les négociants élargissent de plus en plus leur activité à l'international. Ainsi, les négociants chargeurs grecs détiennent



Tableau récapitulatif des caractéristiques des filières blé dur italienne, grecque, espagnole et française				
	Italie	Espagne	Grèce	France
	Etude ARVALIS 2004			Memorandum, ITCF 2003
Situation	• 4 Mt, 1 700 Kha • Pays importateur	• 1,8 Mt, 900 Kha • Pays exportateur	• 1 Mt, 550 Kha • Pays exportateur	• 1,5 Mt, 340 Kha • Pays exportateur
Sélection variétale	• Assez active	• Peu compétitive	• Inexistante	• Active, organisée • Renouvellement variétal élevé
Production	• Production du sud • Rdt faible (2,4 t/ha) • EA nombreuses et atomisées • Faible esprit coopératif	• Culture andalouse • Rdt faible (2,2 t/ha) • Hétérogénéité de taille des EA	• Culture du nord • Rdt faible (2 t/ha) • EA petites et nombreuses • Motivation principale : aide PAC	• Culture fortement régionalisée • Rdt élevé (5 t/ha) • Esprit coopératif élevé
Mise en marché	• Coop. et consortiums au nord • Négociants au sud • Cœur de l'activité en Pouilles et Sicile	• Négociants : moteurs du marché • Redynamisation des coop	• Coop. en difficulté • Négociants locaux opportunistes • Poids élevé des négociants chargeurs • Peu d'effort qualité	• Nb limité de collecteurs • Qualité du travail des coop.
Courtage	• Courant	• Courant	• 1 courtier international	• Courant
Commerce extérieur	• Import : 1,5 Mt/an • Export : 300 à 600 Kt/an	• Import : 200 à 300 Kt/an • Export : 1 Mt/an	• Import : 50 Kt/an • Export : 300 Kt/an	• Import 200 Kt/an • Export 1 Mt/an • 95 % pays de l'UE
Utilisations du blé dur	• Fabrication de pâtes dominante • Acteurs nombreux • Initiatives qualité	• Nb d'acteurs réduit • Intégration avancée • Initiatives qualité • Utilisation importante des FAB.	• Panification dominante • Utilisation non négligeable des FAB.	• Pâtes alimentaires, couscous • Secteur concentré et intégré

Prod : Production, Rdt : rendement, EA : Exploitations agricoles, Coop : coopératives, FAB : fabricants d'aliments pour le bétail, Nb : nombre

déjà le monopole de l'export et les négociants andalous profitent du développement du métier de courtier pour se positionner à l'international, prenant ainsi des parts de marché aux chargeurs traditionnels.

Perte de vitesse des coopératives

La concentration géographique des coopératives en Italie, Espagne et Grèce est très inégale. Ainsi, alors qu'en

Grèce on en compte sur l'ensemble du territoire, en Espagne et en Italie, on les retrouve principalement au nord. Devant la concurrence et l'importance grandissante des négociants, l'activité des

coopératives dans ces trois pays a été mise à mal depuis une dizaine d'années.

Les coopératives espagnoles et italiennes sont devancées par les négociants au sud. En Grèce, les coopératives de premier degré (100 à 150 agriculteurs) n'ont aujourd'hui plus aucune activité économique. Ce sont les coopératives de second degré

(regroupant les premières) qui réalisent l'intégralité des opérations commerciales. Il n'y a plus de politique d'embauche, plus de conseils aux agriculteurs et la majeure partie des unités de stockage a été vendue. L'importance des coopératives françaises, leur rigueur de travail et leur politique de qualité sont reconues par les opérateurs des pays étrangers : elles ont souvent été citées comme référence et sont incontestablement perçues comme le point fort de la filière française.

Quel que soit le pays, toutes les coopératives tentent de conserver ou de mettre en place une activité de production et de certification de semences. Cependant, certaines coopératives grecques n'ont même pas pu sauvegarder cette activité et se réduisent bien souvent à un petit magasin d'intrants.

Parallèlement, certaines coopératives espagnoles se redynamisent peu à peu et n'entendent pas céder devant la concurrence de tels acteurs privés. Ainsi, elles tentent d'améliorer leur organisation structurelle : augmentation du nombre de techniciens, redynamisation de l'administration, offre de services supplémentaires...

Principale culture en Italie

Le blé dur est la culture principale en Italie et les pâtes restent le produit traditionnel du pays. Ainsi, on pourrait supposer que la filière blé dur est professionnelle et organisée. Or, le manque de structure représente la principale faiblesse de la filière italienne. En effet, très atomisée, elle rassemble un trop grand nombre d'acteurs, souvent de petite taille : exploitations agricoles, négociants, moulins. À ce titre, la communication entre acteurs de la filière est difficile et certains regrettent le manque de contacts qu'il existe entre les familles professionnelles, notamment entre producteurs et transformateurs. Pour que la filière italienne reste compétitive dans l'avenir, une restructuration du secteur industriel est nécessaire.

La principale problématique soulevée réside dans le stockage. En effet, rares sont les pratiques de classement qui tiennent compte de la qualité ou encore de la variété du blé. Les moulins sont alors obligés d'importer du blé. Pour certains, cette responsabilité revient aux organismes stockeurs qui devraient sépa-

rer le blé de qualité supérieure et payer une prime aux agriculteurs. Pour d'autres, il en incombe aux industriels qui ne cherchent ni ne motivent la qualité et préfèrent se tourner vers l'étranger pour leurs approvisionnements. Certes, il existe des initiatives remarquables telles que les filières variétés Svevo (Barilla) et Kronos (Molino Grassi), mais elles ne sont pas encore justement rémunérées.

Dans l'avenir, l'Italie doit privilégier des démarches favorisant la prise en compte de la qualité et du stockage différencié si elle veut rester compétitive. Le secteur industriel semble le plus en mesure d'entraîner l'ensemble de la filière dans cette direction et lui permettre de conserver son image de tradition et de savoir-faire des pâtes.

Une filière espagnole en mutation

La filière espagnole est plus organisée et plus professionnelle que son homologue exportateur grec. Sa force réside dans le dynamisme et la rapidité de décision des négociants privés andalous ainsi que dans la volonté d'export de l'ensemble de la filière. Dans ce cas de figure, la proximité avec le Maghreb lui confère d'ailleurs un atout non négligeable. Cependant, il ne faudrait pas que la dépendance excessive de la culture du blé dur aux subventions européennes devienne un frein à l'évolution de la filière.

Bien organisée en terme de réception et d'analyse du grain, la notion de qualité, quant à elle, n'est pas encore très développée et l'esprit spéculateur des négociants ne tend pas à l'améliorer. Cependant, il semble que, depuis quelques années, il y ait une prise de conscience générale à ce sujet dans plusieurs secteurs : coopératives, première et seconde transformation.

Il est intéressant de noter que la filière espagnole pré-

Lexique

1

• Obtenteurs

Leur métier consiste à sélectionner de nouvelles variétés et, une fois qu'elles sont inscrites au catalogue, d'en produire les semences de pré-base, puis de base.

• Organismes stockeurs

Ce terme regroupe les coopératives ou les négociants privés possédant des installations de stockage.

• Courtier

Intermédiaire indépendant chargé de mettre en relation vendeurs et acheteurs et de préparer et faciliter la conclusion des contrats entre ces derniers. Il ne conclut jamais lui-même lesdits contrats.

• Chargeurs

Les commerçants seront appelés "chargeurs" s'ils accomplissent des opérations d'importation et/ou d'exportation.



Moulin Loulis en Grèce.

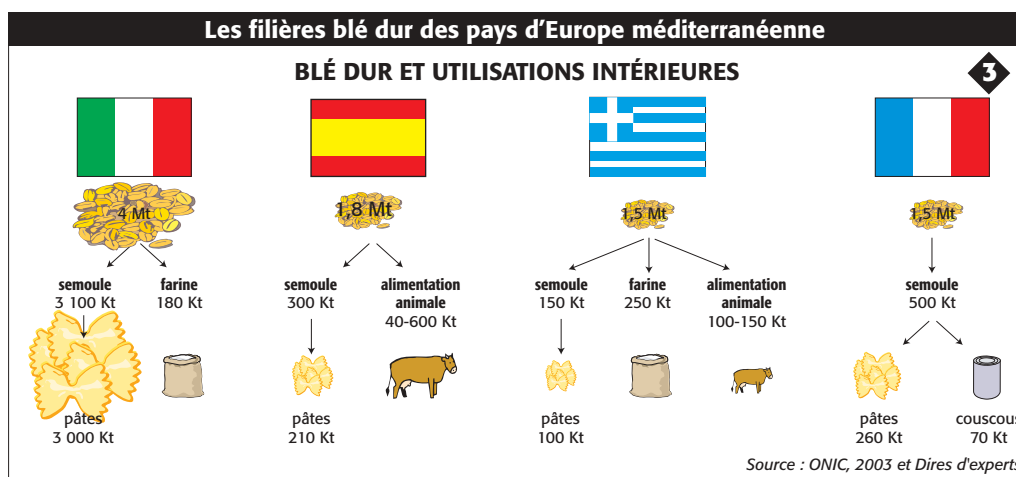
sente l'avantage d'avoir des structures fortes dans chaque maillon, capables de représenter la filière.

De nombreux problèmes à résoudre en Grèce

Globalement, la filière grecque n'est pas organisée. Aujourd'hui, les producteurs sont difficiles à rassembler, les coopératives perdent chaque année de leur importance, la recherche variétale est inexistante et le nombre de moulins est excédentaire. Face à ces caractéristiques structurelles limitantes, on assiste en plus à une baisse d'intérêt des agriculteurs vis-à-vis de la culture du blé dur, qui ne voient plus en elle qu'un outil d'obtention des primes de l'UE. De plus, nombreux sont les individus, non contrôlés par les autorités, qui s'improvisent négociants chaque année. On assiste alors à un manque de professionnalisme du métier. Ainsi, dans ce contexte, peut-on réellement parler de qualité du grain et de rigueur du stockage ? Les organismes stockeurs ne semblent pas y prêter beaucoup d'attention et les lots de blé sont bien souvent dégradés pour cause de mauvais stockage. Les industriels sont certes demandeurs d'une certaine hiérarchisation de la qualité, mais ne sont pas prêts à la primer. De façon générale, tout le monde est conscient de l'importance de la qualité, mais personne ne la rémunère.

Enfin, de nombreux problèmes de communication persistent entre les acteurs de la filière et il n'existe, aujourd'hui, aucun organisme capable de mettre en place des initiatives visant à l'améliorer.

Le changement doit venir du secteur privé. En effet, les négociants restent les intermédiaires privilégiés entre industriels et producteurs, c'est-à-dire entre exigences de production et capacité de transformation. Il est vrai également que la filière manque



d'entreprises puissantes et dynamiques même si on assiste à une évolution progressive du secteur de la transformation avec le développement d'entreprises comme Misko/Barilla ou encore Loulis. La filière grecque doit tirer les avantages que lui confère sa position géographique. Proche de l'Italie, de la Turquie et des pays de l'Est, elle peut se positionner sur un marché encore peu concurrencé par les Canadiens ou les Américains.

Un avenir européen

Quoique la mieux organisée des trois filières abordées ici, la filière italienne reste perfectible du point de vue de la communication entre ses membres. De plus, sa situation d'importatrice la rend dépendante des autres pays producteurs de blé dur.

Le principal atout de la filière espagnole réside dans le dynamisme que lui confère son statut d'exportateur. Conscients du manque de rigueur de certains négociants privés parfois trop spéculateurs, les industriels comptent sur la redynamisation en cours des coopératives pour améliorer le professionnalisme de la filière à long terme.

Enfin, la filière grecque souffre d'une inorganisation générale, exacerbée par l'inexistence d'une dynamique de recherche et le naufrage évident de ses coopératives. Grâce à sa position géographique avantageuse entre Bassin Mé-

diterranéen et pays d'Europe de l'Est, la Grèce devrait pouvoir compter sur l'activité de ces chargeurs pour gagner de nouveaux marchés et devenir plus exigeante en termes de gestion de la qualité.

Une dépendance moindre de la culture du blé dur aux évolutions de la politique communautaire, une prise en compte réelle de la qualité à tous les maillons et une concentration plus accentuée des secteurs de première et seconde transformation constituent autant de caractéristiques qui augmenteraient la compétitivité des filières blé dur en Italie, en Espagne et en Grèce.

Alors que la qualité devient un des mots clés avancés par l'Union Européenne, la majorité des professionnels soulignent le manque d'attention portée à son égard. Au vu de l'augmentation du coût de production qu'entraîne, pour les agriculteurs, l'utilisation totale de semences certifiées, du facteur limitant que représente le stockage en terme d'identification et de maintien de la qualité et d'une rémunération aux agriculteurs souvent non adaptée, on peut se demander d'où proviendra réellement l'essor d'une politique au service de la qualité. L'initiative européenne d'instituer une prime spécifique devrait permettre de substituer des variétés favorisant le rendement au profit de celles valorisant les critères de qualité des grains, requis par les utili-

sateurs et les consommateurs. Bien que l'initiative soit saluée, les agriculteurs considèrent le montant de cette prime insuffisant.

La nouvelle réforme de la PAC laisse pressentir un futur incertain pour le blé dur, dont les surfaces de production pourraient, selon les acteurs de ces trois pays, être réduite de 20 à 30 %. En effet, nombreux sont ceux qui affirment que le système de découplage des aides à la production est un motif de "non culture" surtout pour les agriculteurs qui réalisent des rendements faibles et très variables. On pourrait alors assister à une augmentation des importations.

Ainsi, dans un marché mondial toujours plus libéral, les filières blé dur du bassin méditerranéen doivent rester attentives à la concurrence extra-communautaire. Pour maintenir leur compétitivité dans ce contexte international et mieux préparer l'avenir, il semble important que les acteurs français raisonnent leur futur avec leurs homologues italiens, espagnols et grecs. Pourquoi ne pas s'inspirer alors de l'initiative amorcée dans les années 80 par le club blé dur (qui regroupait producteurs, semouliers, fabricants de pâtes de l'ensemble des principaux pays européens concernés) et tenter de s'investir ensemble sur l'avenir de cette céréale et de ses valorisations industrielles ?